

Taxe d'apprentissage 2019

Ensemble formons vos collaborateurs de **demain**



Informatique

iut

de **BORDEAUX**

Notre vocation

- › Former les spécialistes du développement informatique et de la gestion de projet informatique
- › Préparer à l'exercice professionnel dans toutes ses dimensions : technologiques et humaines
- › Développer des relations fortes avec les secteurs professionnels dans lesquels nos diplômés pourront exprimer leurs compétences

Nos atouts

- › Une offre de formation diversifiée et performante en termes d'insertion professionnelle
- › Des liens étroits et privilégiés avec le milieu socio-économique
- › La préoccupation constante de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants
- › L'adaptation de nos formations aux évolutions technologiques de la profession

Nos formations éligibles à la taxe d'apprentissage

- › **DUT Informatique** en deux ans en formation initiale
- › **DUT Informatique** en un an en formation continue
- › **DUT informatique** en trois ans en alternance
- › **Licence professionnelle DAWIN** en alternance
- › **Licence professionnelle** en apprentissage DAGPI

Pourquoi nous soutenir ?

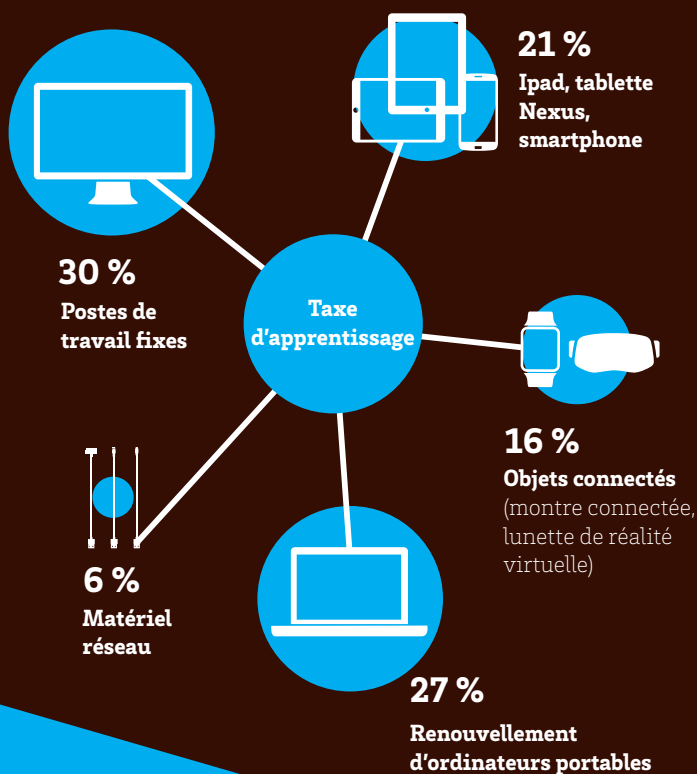
- › Pour participer activement à la formation de vos futurs collaborateurs.
- › Pour contribuer à la qualité et à la professionnalisation de nos formations
Pour favoriser l'innovation pédagogique
- › Pour développer des partenariats

Le département informatique de l'IUT de Bordeaux

en quelques chiffres

- › **96** étudiants diplômés de DUT, dont **16** par la formation continue
- › **61** étudiants diplômés de Licence professionnelle, dont **22** en alternance
- › Plus de **70** intervenants professionnels
- › **29** enseignants, dont **21** enseignants-chercheurs
- › **1** laboratoire de recherche associé : le LABRI

Nos projets financés par la taxe d'apprentissage en 2018





Comment est répartie votre taxe ?



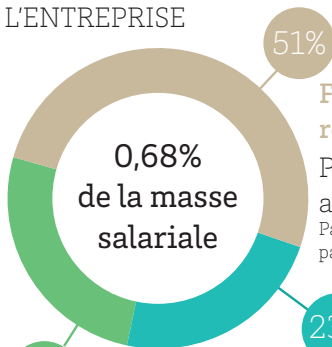
MASSE SALARIALE
DE L'ENTREPRISE



CSA

Contribution
Supplémentaire
à l'Apprentissage

Pour les **entreprises de +250 salariés** il s'agit d'un taux variable, affectable uniquement au CFA



Fraction régionale

Part revenant aux Régions
Part directement gérée par le Trésor Public

26%

QUOTA

Part revenant à votre CFA



CFO

(Concours financier obligatoire)
Il concerne **les entreprises ayant au moins un(e) apprenti(e)** dans le CFA.

Il correspond au montant des frais de formation et il est **obligatoire**.



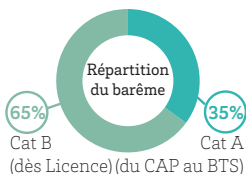
Quota Libre

Il correspond à la part Quota pouvant être reversée au CFA de votre choix pour toutes les **entreprises, ayant ou non un apprenti**.

Ce Quota libre ne peut être reversé qu'aux CFA.

HORS QUOTA

Part revenant aux formations



Il est **versé aux formations** de l'université de Bordeaux

// Une entreprise ayant un apprenti et ne disposant pas assez de Quota pour verser le CFO doit prendre sur sa part Hors Quota. //

Comment verser votre taxe ?

- › 1. Choisissez votre **Organisme collecteur** de taxe d'apprentissage (OCTA) habilité par l'État et remplissez son bordereau de versement
- › 2. Déterminez l'**affectation de votre taxe** en précisant :
IUT de Bordeaux - Département Informatique
Bât 9A - 1^{er} étage
15, rue Naudet - 33175 Gradignan

La taxe d'apprentissage doit être versée **au plus tard le 28 février 2019**

Promesse de versement

Taxe d'apprentissage 2019

À joindre impérativement :

- › au bordereau de versement de votre organisme collecteur
- › et/ou à votre comptable et à nathalie.lacoste@u-bordeaux.fr

Votre société

NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF : n° Siret :

Responsable de la taxe d'apprentissage

NOM/Prénom :

Téléphone :

Gestionnaire de la taxe d'apprentissage

NOM/Prénom :

Téléphone :

Part Hors Quota

Nom de votre organisme collecteur (OCTA) :

NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

IUT de Bordeaux, Département Informatique N° UAI 03 33 357 V	Catégorie A (bac +2)	Catégorie B (bac+3)
DUT Informatique (FI)		
DUT Informatique (FC)		
DUT Informatique (Alternance)		
Licence pro DAWIN (Alternance)		
Licence pro DAGPI (Alternance)		

Votre contact au sein de l'équipe pédagogique :

Prénom :

Nom :

Remplissez le bordereau de versement de votre organisme collecteur en inscrivant le nom de la formation :

IUT de Bordeaux - Département Informatique

Pour tout versement, merci d'adresser les références bancaires suivantes à votre organisme collecteur de taxe d'apprentissage :

Code banque 10071 - Code guichet 33000

N° compte 00001001241 - Clé 28



*Les métiers du numérique
évoluent et l'université*

*vous accompagne. Le département
Informatique de l'IUT de Bordeaux,
qui forme des étudiants de niveau
Bac+2 à Bac+3, est soucieux de
répondre à vos attentes pour former
vos futurs collaborateurs. Nous
délivrons des diplômes reconnus,
avec des cours réalisés par des
enseignantschercheurs et des
intervenants professionnels pour
répondre au mieux à vos besoins et à
vos enjeux. Pour nous aider à former
des jeunes performants, vous
disposez d'un outil précieux : votre
taxe d'apprentissage. Cette année
encore, nous comptons sur vous ! »*

Arnaud Pecher,
Chef du département

Contact

IUT de Bordeaux - Département Informatique

Bât 9A - 1^{er} étage

15, rue Naudet - 33175 Gradignan

Nathalie LACOSTE

Tél. : 05 56 84 57 87

Fax : 05 56 84 58 86

nathalie.lacoste@u-bordeaux.fr

www.iut.u-bordeaux.fr/info